

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



## **Rapport d'évaluation du programme de Master en Droit Maritime de l'Université Dakar Bourguiba (UDB)**

### **L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Ndiaw DIOUF, Président
- Dr. Mamadou Aliou DIALLO, Membre
- Me Cheikh Ahmadou NDIAYE, Membre
- 

**Signature :**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pr. Ndiaw DIOUF', is written over a light blue circular stamp.

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2015**

## **Table des matières**

|                                                                                            |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Présentation de l'Université Dakar Bourguiba .....</b>                               | <b>3</b>  |
| <b>2. Présentation du master de droit maritime.....</b>                                    | <b>4</b>  |
| <b>3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>                                      | <b>5</b>  |
| <b>4. Description de la visite.....</b>                                                    | <b>6</b>  |
| <b>5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'anaq-sup .....</b> | <b>7</b>  |
| <b>6. Points forts du programme « droit maritime » .....</b>                               | <b>20</b> |
| <b>7. Points faibles du programme « droit maritime » .....</b>                             | <b>21</b> |
| <b>8. Appréciation générale du programme « droit maritime » .....</b>                      | <b>21</b> |
| <b>9. Recommandations à l'Université Dakar Bourguiba.....</b>                              | <b>22</b> |
| <b>10. Recommandations à l'ANAQ .....</b>                                                  | <b>23</b> |
| <b>11. Proposition de Décision.....</b>                                                    | <b>23</b> |

## **1. Présentation de l'Université Dakar Bourguiba**

L'Université Dakar Bourguiba est un établissement privé d'enseignement supérieur autorisé par l'Etat du Sénégal sous le visa n°04465/MEN/DES en date du 10 octobre 1995.

Créée en 1995 par le Professeur DOUDOU SAKHIR THIAM, Agrégé de Mathématiques, Docteur d'Etat es-sciences économiques, Professeur Titulaire, l'Université Dakar Bourguiba, comme son nom l'indique, est située au 12, Avenue Bourguiba dans la commune dénommée « Biscuiterie ».

L'établissement comporte au centre à droite deux grands bâtiments où sont installées les salles de cours et leurs dépendances.

A gauche, un autre bâtiment abrite les services administratifs, notamment la direction, les services rattachés ainsi qu'un grand amphithéâtre, au R.D.C.

Au fond, se trouvent un restaurant construit sur deux niveaux(R+1) et un espace destiné aux étudiants.

L'Université Dakar Bourguiba, qui est la première université privée du Sénégal, accueille environ 1700 étudiants de 17 nationalités différentes et emploie à temps plein 25 travailleurs.

Sous ce rapport, elle a une vocation panafricaine.

A sa création, l'U.D.B a mis en service les cinq Universités de Formation et de Recherche (U.F.R) suivantes :

- U.F.R Génie Juridique ;
- U.F.R Génie Gestion Economique ;
- U.F.R Génie Informatique ;
- U.F.R Génie Sociologique ;
- U.F.R Génie Mathématique.

Chaque U.F.R est dirigée par un enseignant ayant au moins le rang de Docteur, dans son domaine.

L'U.F.R de Génie Juridique, qui abrite le programme objet de la présente évaluation, est dirigée, depuis sa création, par le Professeur ABDOULAYE SAKHO, Maitre de Conférences Agrégé.

L'Université Dakar Bourguiba a également mis en place une cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) qui est une véritable structure de contrôle de la qualité dirigée par le Professeur MAGUEYE KASSE et regroupant les membres de la direction, les enseignants, le personnel administratif et les étudiants.

Les enseignements du programme de Master intitulé « DROIT MARITIME », qui sont dispensés à l'U.D.B. par des universitaires et des professionnels, sont répartis entre plusieurs unités d'enseignement à caractère fondamental ; ces unités d'enseignements portent notamment sur les conventions internationales applicables en droit maritime, le droit portuaire, le droit de l'environnement marin, le droit pénal, le droit des affaires, les finances etc...

## **2. Présentation du master de droit maritime**

En créant le diplôme de Master en Droit maritime, les Responsables de l'UFR de Génie juridique de l'Université Dakar Bourguiba ont entendu former des juristes ayant les compétences nécessaires pour traiter les problèmes juridiques pouvant se poser dans le cadre de la gestion des espaces maritimes et de l'exercice des activités maritimes. Les titulaires de ce diplôme doivent pouvoir occuper un emploi dans les secteurs du transport-logistique maritime, des pêches maritimes, de la surveillance côtière, de la sécurité et de la police de la navigation ainsi que de l'administration portuaire. Ils doivent également avoir les aptitudes requises pour conseiller les divers opérateurs qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'activité maritime tels que les armateurs, chargeurs, transitaires, commissionnaires, assureurs, remorqueurs, manutentionnaires etc.

Pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans le cadre de cette formation, les Responsables du Master ont élaboré un programme permettant de combiner enseignement théorique et formation pratique comme en atteste la maquette adoptée. Celle-ci, présentée conformément aux règles en vigueur, comporte quatre semestres au cours desquels sont dispensés les différents enseignements.

Plusieurs unités d'enseignement sont prévues ; elles comportent des éléments constitutifs regroupés en tenant compte de leurs affinités au double plan pédagogique et scientifique.

Les unes se présentent sous la forme de cours magistraux et de séminaires portant sur le Droit des affaires, le Droit pénal, le Droit maritime, le Droit portuaire ainsi que les matières d'ouverture notamment l'anglais, le marketing et les finances.

Les autres sont constituées d'enseignements orientés vers la pratique en vue de faciliter l'insertion professionnelle des futurs diplômés : technique de recherche d'emploi, déplacement/terrain et stage.

A chaque unité d'enseignement sont affectés des crédits dont le cumul permet d'atteindre le nombre de trente (30) requis pour le semestre.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances se fait dans le cadre des séminaires ou de l'examen terminal.

Les enseignements sont dispensés par des Universitaires et des praticiens qui ont une longue expérience dans leur domaine d'intervention.

On peut noter cependant quelques insuffisances dans la conception du programme de formation.

Il y a lieu de relever à cet égard des incohérences en ce qui concerne la composition des unités d'enseignement ; en effet, des éléments constitutifs d'objets différents se retrouvent dans une même UE ; par exemple dans l'UE M111 on retrouve des éléments constitutifs portant à la fois sur les espaces maritimes et sur les activités maritimes.

Il est possible par ailleurs, d'émettre des réserves sur le choix des enseignements qui doivent être dispensés ; on trouve, par exemple, dans la maquette des UE dont l'utilité pour des étudiants en Master de droit maritime est peu évidente (cas de l'UE M112) ; inversement on ne trouve pas dans la maquette, des UE qui seraient utiles à la formation (exemple, une UE relative aux « Statuts des navires et des gens de mer » et au « Contentieux maritime »).

Il convient de remarquer enfin une absence de concordance entre les UE annoncées dans la maquette et les matières figurant dans les emplois du temps.

Sur le plan de la forme, la maquette présente quelques faiblesses. Ainsi, des crédits sont fractionnés (par exemple l'UE M112 comporte 4,5 crédits et l'UE M 113, 7,5 crédits), ce qui est inhabituel; de même le calcul du nombre de crédits est parfois inexact (voir par exemple l'UE M123 à laquelle trois crédits sont affectés, alors qu'elle comporte 80 heures).

On peut considérer cependant que malgré les insuffisances relevées, le programme de Master de Droit maritime peut, s'il est correctement exécuté, donner des résultats satisfaisants. En tout état de cause il est nécessaire de corriger les insuffisances relevées.

### **3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation respecte de façon globale les canevas de présentation formelle des Masters en Droit.

La maquette est présentée en distinguant clairement les différentes Unités d'enseignements (lesquelles sont réparties entre unités d'enseignement fondamentales et unités d'enseignements simples).

Chaque Unité d'enseignements est composée d'éléments constitutifs auxquels sont affectés des crédits dont la somme correspond au nombre requis pour la conformité du programme aux règles applicables.

Les UE sont programmées par semestre de 30 crédits chacun, soit au total 120 crédits.

Cependant, quant au fond, on note des incohérences en ce qui concerne la distribution des éléments constitutifs. En effet, des éléments constitutifs d'objets différents se retrouvent dans une même UE. C'est ainsi par exemple que dans l'UE M111 on retrouve des éléments constitutifs portant à la fois sur les espaces maritimes et sur les activités maritimes.

Par ailleurs, on trouve des UE dont l'utilité, pour des étudiants en Master de droit maritime, est peu évidente (cas de l'UE M112). C'est le cas des éléments constitutifs « marketing » et « finances internationales ».

De même, on ne trouve pas dans la maquette, des UE qui seraient utiles à la formation (exemple ; une UE relative aux « Statuts des navires et des gens de mer » et au « Contentieux maritime »)

En outre, on remarque une absence de concordance entre les UE annoncées dans la maquette et les matières figurant dans les emplois de temps. En plus, il n'y a pas de concordance entre les éléments constitutifs contenus dans la maquette et les matières qui figurent dans les emplois du temps et dans les relevés de notes délivrés aux étudiants.

Enfin les quanta horaires de certaines matières fondamentales sont insuffisants.

#### **4. Description de la visite**

La visite a eu lieu le jeudi 11 juin 2015.

A la suite d'échanges en vue d'une coordination avec l'établissement (UDB), les experts sont arrivés sur les lieux à 10 heures précises comme convenu.

Ils ont été accueillis par le Secrétaire Général de l'UDB, Monsieur THIARE.

Les experts ont d'abord été installés dans la salle des professeurs de l'UDB.

Après une concertation de trente minutes, les experts ont été conduits à la direction de l'établissement où ils ont été accueillis par le Président de l'UDB, le Professeur SAKHIR THIAM, entouré du Professeur ABDOULALYE SAKKHO, Directeur de l'UFR Génie Juridique, du responsable de la CIAQ le Professeur MAGUEYE KASSE, du Secrétaire Général de l'UDB, du responsable du programme de Droit Maritime, Monsieur MATAR DIOUF et du responsable financier, Monsieur DIAME.

Le Professeur THIAM après avoir souhaité la bienvenue aux experts, a laissé la parole au Professeur A. SAKHO qui a présenté le rapport d'auto-évaluation de l'UDB.

A la suite de la présentation, les experts ont posé des questions à l'équipe pédagogique sur le programme.

L'équipe a répondu et a remis des documents aux experts à la demande de ces derniers.

La rencontre a duré près de deux heures d'horloge avant d'être suspendue.

Avant que les experts ne se retirent, les parties ont décidé de se retrouver plus tard après analyse critique des réponses et documents livrés par l'U.D.B.

Par la suite, les experts ont rencontré séparément certains membres du corps enseignant notamment, le Docteur AMADOU YAYA SARR un professionnel en service à la direction du Port de Dakar, Monsieur OUSMANE CISSE, Monsieur DJIBY NDIAYE et Monsieur SALL.

Cette rencontre fort enrichissante a permis aux experts d'appréhender les contenus des unités d'enseignement.

A la suite des enseignants, les experts ont rencontré quelques étudiants, un échantillon représentatif de tous les niveaux d'enseignement du programme « DROIT MARITIME ».

Cette rencontre s'est tenue dans un climat sérieux et convivial ; les experts ont pu à cette occasion interroger les étudiants qui se sont exprimé librement et qui ont répondu sans détour aux questions qui leur étaient posées.

Enfin, ce fut le tour du personnel administratif technique et de service (PATS) de passer devant les experts.

A la fin de cette série de rencontres avec les différents acteurs, les experts ont procédé à la visite de l'établissement.

Cette visite s'est déroulée sous la conduite du SG de l'U.D.B, M. THIARE.

Elle a concerné les salles de cours, le restaurant, les dépendances, les Presses Universitaires de Dakar Bourguiba (P U.D.B) etc.

Après la visite de l'établissement, les experts se sont retirés et à huis clos, ils ont analysé le résultat des constats qu'ils ont effectués avant de se retrouver avec l'équipe pédagogique pour leur livrer des critiques et recommandations.

De manière générale, la visite s'est passée dans de bonnes conditions et l'administration centrale ainsi que le personnel d'appui n'ont ménagé aucun effort pour permettre un bon déroulement de la mission.

Le personnel enseignant et les étudiants ont fait preuve de disponibilité.

Aucune difficulté majeure n'a été notée.

## 5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

| <b>Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                        |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>                                                                                                                                                                                                                                   |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                 |
| <b>Question</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Avis</b>  | <b>Observations</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Éléments complémentaires</b> |
| Le programme d'études est-il régulièrement proposé aux étudiants?                                                                                                                                                                                                                                         | Passablement | Il existe dans la maquette des éléments constitutifs sans grande utilité (droit pénal des affaires, finance internationale, techniques financières internationales, anglais avancé). La maquette ne prend pas en compte des éléments constitutifs indispensables à la formation des étudiants (contentieux maritime, statuts des navires et des gens de mer). |                                 |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> la maquette gagnerait à être plus cohérente :<br>- en prenant en compte des éléments constitutifs adaptés au profil des étudiants de droit maritime ;<br>- et en excluant ceux qui ne concernent pas spécifiquement la formation des juristes maritimistes. |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                 |
| <b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>                                                                                                                            |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                 |
| <b>Questions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Avis</b>  | <b>Observations</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Éléments complémentaires</b> |

|                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Quels sont les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme d'études?<br>Quels sont les contenus des enseignements?                                                                                           | Objectifs définis clairement dans le rapport d'auto-évaluation de l'UDB.<br>Il s'agit de formation de spécialistes en Droit maritime<br>La formation dispensée dans ce programme est axée sur le transport maritime, le domaine public maritime, les événements de mer, l'environnement marin, le droit des affaires, le droit pénal ; il porte également sur des matières d'ouverture : anglais, techniques financières etc. | Cependant, il conviendrait de faciliter la réalisation de ces objectifs en veillant à mettre en cohérence, les intitulés des cours et leurs syllabus (voir à ce propos le syllabus du cours de droit du domaine public maritime qui contient un « cours 5 » dont le contenu est quelque peu éloigné des préoccupations du juriste maritimiste). |  |
| Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent-ils à la mission de l'institution ?                                                                                                                         | L'institution comporte une UFR de génie juridique.<br>Le Master de Droit maritime entre parfaitement dans les missions de cette UFR                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> globalement les objectifs de ce standard peuvent être considérés comme atteints sous réserve de mettre en adéquation le contenu des syllabi avec les cours correspondants |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |

**Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

| Questions | Avis | Observations | Éléments complémentaires |
|-----------|------|--------------|--------------------------|
|-----------|------|--------------|--------------------------|

|                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quels sont les moyens que prend le programme pour maintenir des contacts avec les milieux professionnel et socio-économique                                                                                                                      | Ces moyens sont insuffisants                                                               | Inexistence de bureau de liaison entre l'UDB et les entreprises                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont-ils été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique? Cette concertation a-t-elle influencé le contenu et la structure de la maquette de formation? | Il ne résulte pas des documents produits qu'il y ait eu implication du monde professionnel | Il ressort du rapport d'auto-évaluation de l'UDB (page 8)<br>- que le programme du Master « s'apparente à celui dispensé à l'Université de Marseille II »<br>- que le corps enseignant comprend des professionnels. Cependant, il n'est nullement prouvé que ces professionnels ou les structures dont ils dépendent sont associés à la formulation des objectifs de formation. | Le personnel enseignant souhaiterait voir revus à la hausse les quantités horaires de certaines matières fondamentales. Aucun procès-verbal de réunion avec les entreprises du secteur maritime. Pas d'accord de partenariat avec les entreprises du secteur maritime. |

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Une plus grande concertation avec le corps enseignant dans l'estimation des quantités horaires est souhaitable de même qu'une plus grande implication des entreprises dans la formulation des objectifs de formation.

#### **Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

##### **Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

| Question                                                                                                                      | Avis | Observations                                                                       | Éléments complémentaires |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont-ils établis et communiqués à toutes les personnes concernées? | OUI  | Les responsabilités et les processus décisionnels sont communiqués aux intéressés. |                          |

#### **Appréciation globale sur le standard :**

La communication des décisions prises est correcte

##### **Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

| Questions                                                                                                                                                                  | Avis                                                | Observations                                                                               | Éléments complémentaires |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Sous quelle forme cette participation est-elle réglementée?                                                                                                                | Le projet était porté par des enseignants au départ | Dans le processus décisionnel, certains membres du personnel enseignant étaient impliqués. |                          |
| Y a-t-il un processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études? Si oui, sous quelle forme cette participation est-elle organisée? | Oui.                                                | Libre expression des étudiants au niveau de la cellule                                     |                          |

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Dans le processus décisionnel, une partie du personnel enseignant était impliquée. Quant aux étudiants ils peuvent exprimer leurs opinions sur l'enseignement et les études dans les cellules d'assurance qualité.

#### **Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.**

**L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

| Questions                                                                                                                      | Avis                                                                       | Observations                                                                                                                                                                                            | Éléments complémentaires                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Quel est le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études? Qui est responsable de l'assurance qualité? | Existence d'une cellule de l'assurance qualité.                            | Il existe une cellule interne d'assurance-qualité qui est dirigée par Professeur Titulaire des Universités.                                                                                             | Désignation d'une autorité chargée de l'assurance qualité dans chaque UFR                                                                                                                        |
| Si vous avez fait des évaluations, comment les résultats sont-ils exploités en vue d'améliorer le programme d'études?          | Les résultats des évaluations sont discutés à l'occasion des délibérations | L'évaluation ne tient pas compte des enseignements dispensés dans le parcours de Licence. (certains cours comme le droit pénal ne sont pas dispensés ; d'autres cours comme le droit administratif sont | Inexistence de fiche de rapport fiable. Les compte-rendus de réunion d'auto-évaluation ne fournissent pas de renseignements sur les mesures préconisées pour améliorer la qualité des programmes |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                       | dispensés avec des<br>quanta horaires<br>insuffisants)                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b><br>Il existe une Cellule interne d'assurance qualité.<br>Dans la programmation, il n'est pas suffisamment tenu compte des enseignements dispensés en Licence pour les articuler à ceux du Master en droit Maritime. Par exemple si un cours de droit pénal était dispensé en L2, cela faciliterait la compréhension de certaines matières dispensées en master comme le droit pénal de la mer. Il en est de même du cours de droit administratif, qui, s'il était crédité d'un quantum horaire suffisant, permettrait d'appliquer certaines de ses parties au droit portuaire. |                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                    |
| <b>Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                    |
| <b>Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                    |
| Questions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Avis                                                                                                  | Observations                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Éléments complémentaires                                                                                                                                           |
| Comment est structurée la maquette?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Elle est structurée de manière à prendre en compte les exigences du système LMD                       | A s'en tenir à la distribution des éléments constitutifs nécessaires pour obtenir le nombre de crédits exigés par le système LMD pour chaque semestre, la maquette est conforme.<br>Il y a lieu de noter cependant des erreurs dans le calcul du nombre de crédits affectés aux unités d'enseignement. | On peut relever cependant que les éléments constitutifs figurant dans la maquette ne coïncident pas rigoureusement avec ceux mentionnés dans les emplois de temps. |
| Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabus? Les contenus des cours sont-ils bien ajustés les uns aux autres?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Oui, mais inadéquation de certains plans de cours au contenu des éléments constitutifs correspondants | Les unités d'enseignement ont toutes des syllabus, mais les plans ne sont pas suffisamment articulés au                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                    |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | (voir syllabus du cours de Droit du domaine public maritime)                                                                            | contenu du cours dans certaines d'entre elles.                                                                                                                    |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b><br>Les syllabi doivent prendre en compte le contenu réel de chaque élément constitutif. Cela dit la maquette est bien structurée et prend en compte les objectifs de la formation.                                                                                                                                                |                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                   |                          |
| <b>Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.</b> |                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                   |                          |
| Questions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Avis                                                                                                                                    | Observations                                                                                                                                                      | Éléments complémentaires |
| Quels sont les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études?<br>Correspondent-ils, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international?                                                                                                                                                                                    | Droit international public<br>Droit pénal<br>Droit maritime<br>Droit douanier<br>Droit des assurances<br>Droit des affaires<br>Finances | Les thèmes abordés se rapportent pour l'essentiel au programme ; mais il y a des éléments constitutifs superflus                                                  |                          |
| Les découvertes scientifiques et les méthodes de travail sont-elles intégrées dans les études?<br>Pour le master et le doctorat, combien de temps d'étude est-il prévu pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche?                                                                                                                                            | Oui<br>Il est prévu un cours sur la formation documentaire                                                                              | Le volume horaire consacré à la formation documentaire est insuffisant.<br>Il serait intéressant de prévoir un enseignement sur la méthodologie de la recherche   |                          |
| La préparation au marché du travail fait-elle l'objet d'activités pédagogiques spécifiques?<br>Quelles sont ces activités?<br>Si le curriculum comporte des stages crédités, ceux-ci font-ils l'objet d'une entente contractuelle avec le partenaire?                                                                                                                           | Oui                                                                                                                                     | Existence de séminaires de développement du personnel<br>Des stages en entreprise sont organisés<br>Présentation par les étudiants de rapports de stage crédités. |                          |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                           |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Comment le programme s'assure-t-il que cette entente est respectée?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                           |  |
| <p>Quelles sont les méthodes d'enseignement employées?</p> <p>Quelle quantification (nombre des heures de contact, nombre de crédits attribués) est donnée aux différentes méthodes d'enseignement de chaque unité d'enseignement?</p> <p>Des méthodes d'enseignement particulièrement innovantes sont-elles utilisées?</p> <p>Dans un tel cas, quelles sont-elles et pour quelles raisons sont-elles employées?</p> | <p>Cours magistraux et /ou séminaires</p> <p>Il y a les heures qui sont consacrées aux enseignements en présentiel et celles qui correspondent au travail personnel de l'étudiant</p>                                                                                                                                                                                                       | <p>Mais il est nécessaire de revoir les quantités horaires pour les matières fondamentales</p>                                                                                                            |  |
| <p>Quelles sont les unités d'enseignement (durée, crédits) obligatoires pour l'obtention de titre?</p> <p>Quelle est la part passée à suivre un enseignement et celle consacrée au travail personnel?</p>                                                                                                                                                                                                            | <p>M 111 : 360 h 18 crédits</p> <p>M112 : 90 h, 4,5 crédits</p> <p>M113 150 h, 7,5 crédits</p> <p>M121 320h, 18 crédits</p> <p>M122 : 200 h, 10 crédits (au lieu de 9 comme indiqué par erreur sur la maquette)</p> <p>M 123 : 80h, 2 crédits (et non 3)</p> <p>M 231 : 300h, 15 crédits</p> <p>M 232 : 300 h, 15 crédits</p> <p>M 241 : 180h, 9 crédits</p> <p>M 242 : 180h, 9 crédits</p> | <p>Ces unités correspondent approximativement à celles présentées dans les maquettes. La bibliothèque doit cependant être mise à niveau afin de permettre de mieux se consacrer au travail personnel.</p> |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | M 243 : 90 H, 4,5 crédits<br>M 244 160h, 8 crédits (et non 11, comme indiqué dans la maquette) |                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Quelles sont les possibilités offertes aux étudiants pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises?                                                                                                                                                          | Les contrôles continus effectués par les enseignants                                           |                                                                                                                                                                                                                |                          |
| A quel rythme et sous quelle forme les étudiants sont-ils jugés au cours de leur cursus?<br>Sur quels éléments sont-ils évalués?<br>Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les objectifs de formation annoncés?<br>Comment les étudiants sont-ils informés du jugement porté sur leurs prestations? | Au moins après la fin de chaque cours. En plus il y a l'évaluation finale par semestre         | Les examens et séminaires permettent d'atteindre les objectifs de formation. Les résultats des examens sont publiés régulièrement. Cependant il est souhaitable de réduire les délais d'attente des résultats. |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> Ce standard est atteint. Le programme préconisé couvre les besoins de formation. Les méthodes d'évaluation permettent de rendre compte du niveau de performance de l'étudiant.                                                                                            |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                |                          |
| <b>Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.</b>                                                                                                                                                                                           |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                |                          |
| Question                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Avis                                                                                           | Observations                                                                                                                                                                                                   | Éléments complémentaires |
| A quelles conditions est soumise l'obtention d'attestations de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques?                                                                                                                                                                                        | correctes                                                                                      | Il suffit d'obtenir les 120 crédits correspondant aux quatre semestres du Master                                                                                                                               |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> les objectifs de ce standard sont atteints. Les méthodes correspondent aux besoins et sont conformes aux exigences du système LMD                                                                                                                                         |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                |                          |

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

| Questions                                                                                                                                                            | Avis | Observations                                   | Éléments complémentaires |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------|--------------------------|
| Le programme suit-il attentivement la progression de ses étudiants?<br>Dispose-t-il de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement du programme? | oui  | Statistiques fiables                           |                          |
| Au cours des dernières années, le programme a-t-il fait des efforts pour améliorer les taux de réussite?                                                             | oui  | Le taux de réussite progresse d'année en année |                          |

**Appréciation globale sur le standard :** le suivi de l'évolution de l'étudiant est correct. Il existe des statistiques fiables permettant de mesurer le taux de réussite des étudiants.

**Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

| Questions                                                                                  | Avis                                                   | Observations                                                                                                                                            | Éléments complémentaires |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| De quelle expérience d'enseignement le corps enseignant du programme peut-il se prévaloir? | Bonne expérience                                       | Il y a beaucoup d'enseignants qui capitalisent plusieurs années d'expérience soit dans l'enseignement supérieur, soit dans la pratique professionnelle. |                          |
| Quelles sont les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme d'études?    | Des docteurs mais pas beaucoup d'enseignants de rang A | Il y a des professionnels du monde maritime et des enseignants de carrière en nombre acceptable.<br>Il est cependant nécessaire de faire un effort      |                          |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                | pour que les mémoires de master soient encadrés par des enseignants au moins de rang B et que les jurys de soutenances soient présidés par des enseignants de rang A. |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Quelles sont les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant?<br>Quelle proportion de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents?                                                                                      | Majorité de vacataires ; une quasi absence d'enseignants permanents                                            | Inverser la tendance                                                                                                                                                  |                          |
| Évaluez-vous régulièrement l'enseignement?<br>Si oui, comment cela se fait-il?<br>Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont-ils une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER?                                                                                               | oui                                                                                                            |                                                                                                                                                                       |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> le niveau de recrutement est soit le master (pour les professionnels) soit le Doctorat. Faire un effort pour avoir exclusivement des enseignants ayant au moins le grade de docteur.                                                                      |                                                                                                                |                                                                                                                                                                       |                          |
| <b>Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.</b>                                                                                                                               |                                                                                                                |                                                                                                                                                                       |                          |
| Question                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Avis                                                                                                           | Observations                                                                                                                                                          | Éléments complémentaires |
| Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants, etc) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de | Les charges et obligations liées à la mission de chaque enseignant sont précisées dans le contrat d'engagement |                                                                                                                                                                       |                          |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| prestations de services et d'administration?                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond-il au temps prévu pour effectuer ces tâches?                                                                                                                                                         | Oui                                                                                                                        |                                                              |                                 |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b><br>Les obligations qui pèsent sur chaque enseignant sont clairement définies dans les contrats d'engagement ; mais il convient de permettre à chaque enseignant d'avoir son mot à dire (arguments à l'appui) sur le volume horaire des matières enseignées |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| <b>Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| <b>Question</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Avis</b>                                                                                                                | <b>Observations</b>                                          | <b>Éléments complémentaires</b> |
| Comment le PER est-il composé?<br>Veuillez spécifier la part des enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères.                                                                                                               | Une quasi-totalité de vacataires<br>Beaucoup d'enseignants proviennent du monde professionnel ou des Universités publiques | Développer une politique de recrutement de permanents        |                                 |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b><br>On ne peut parler de mobilité, l'UDB ne disposant pratiquement pas de personnel enseignant permanent                                                                                                                                                    |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| <b>Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s</b>                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| <b>Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.</b>                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                            |                                                              |                                 |
| <b>Question</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Avis</b>                                                                                                                | <b>Observations</b>                                          | <b>Éléments complémentaires</b> |
| Quelles sont les conditions d'admission dans le programme?                                                                                                                                                                                                                                               | Etre titulaire d'une licence ou d'un master 1 (selon le niveau                                                             | Etre plus exigeant quant au profil de l'étudiant pour éviter |                                 |

|                                                                                                                                                                                                     | d'accès) ou de tout diplôme reconnu équivalent, le tout dans un domaine compatible avec le programme.                            | la politique du « Master pour tous ».                                                                                                      |                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> les conditions définies par l'établissement pour une admission en Master sont respectées.                                                             |                                                                                                                                  |                                                                                                                                            |                          |
| <b>Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</b>                                                                                                                   |                                                                                                                                  |                                                                                                                                            |                          |
| Questions                                                                                                                                                                                           | Avis                                                                                                                             | Observations                                                                                                                               | Éléments complémentaires |
| Comment la population estudiantine s'est-elle développée au cours des dernières années? Quelle est la proportion de femmes et d'hommes dans les différentes cohortes en formation?                  | Aucune discrimination fondée sur le genre                                                                                        | Le recrutement ne tient pas compte d'un dosage préalable. L'accès est ouvert à tout candidat titulaire du diplôme exigé (garçon ou fille). |                          |
| Comment l'égalité des chances est-elle assurée au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages? | Le recrutement et l'évaluation s'effectuent sur des bases objectives, le seul critère retenu étant celui qui est tiré du mérite. | Liberté et égalité d'accès pour tout titulaire de Master                                                                                   |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b> Aucune discrimination n'est notée entre filles et garçons quant à l'accès à l'UDB.                                                                    |                                                                                                                                  |                                                                                                                                            |                          |
| <b>Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.</b>                                  |                                                                                                                                  |                                                                                                                                            |                          |
| Questions                                                                                                                                                                                           | Avis                                                                                                                             | Observations                                                                                                                               | Éléments complémentaires |
| L'organisation des études permet-elle les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires?                                                                                        | Oui                                                                                                                              | Les curricula permettent une parfaite mobilité des étudiants. Il suffit que l'UDB ait une                                                  |                          |

|                                                                                                                               |                                                                        |                                       |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--|
|                                                                                                                               |                                                                        | convention avec le partenaire public. |  |
| Quelles mesures l'institution ou le programme d'études ou de formation prend-il pour encourager la mobilité des étudiant(e)s? | La mise en conformité des programmes avec les standards internationaux |                                       |  |

**Appréciation globale sur le standard :** un programme adéquat c'est à dire conforme aux standards internationaux facilite la mobilité des étudiants.

| <b>Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.</b>                                                    |                                |                                                                                                   |                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Questions</b>                                                                                                                   | <b>Avis</b>                    | <b>Observations</b>                                                                               | <b>Éléments complémentaires</b> |
| En fonction des ressources humaines disponibles à disposition, de quelle manière est assuré un encadrement adéquat des étudiants ? | Satisfaisant                   | En raison de l'effectif réduit de la classe de Master le ratio enseignants/étudiants est correct. |                                 |
| Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement sont-ils pris en compte lors de l'adaptation des enseignements?  | Oui                            |                                                                                                   |                                 |
| Comment et où les étudiant(e)s peuvent-ils être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier?  | Par le service de la scolarité |                                                                                                   |                                 |

**Appréciation globale sur le standard :**

Le ratio enseignants/enseignés est satisfaisant et un service d'accueil renseigne sur les prestations offertes par l'UDB

| <b>Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.</b> |             |                                                           |                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Question</b>                                                                                             | <b>Avis</b> | <b>Observations</b>                                       | <b>Éléments complémentaires</b> |
| Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail?   | Oui         | Il y a des modules permettant de préparer les étudiants à |                                 |

| Si oui, quels sont-ils?                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                       | l'insertion professionnelle : techniques de recherche de l'emploi, déplacement/terrain, stage. |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Le programme maintient-il à jour une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi?                                                                                            | Oui                                                                                                                   | Au secrétariat de l'institution                                                                |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard :</b><br>Certains modules figurant dans le programme montrent que l'insertion professionnelle future des étudiants est une préoccupation des responsables de l'établissement.               |                                                                                                                       |                                                                                                |                          |
| <b>Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux</b>                                                                                                                                                                  |                                                                                                                       |                                                                                                |                          |
| <b>Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.</b>                                                                                    |                                                                                                                       |                                                                                                |                          |
| Questions                                                                                                                                                                                                                           | Avis                                                                                                                  | Observations                                                                                   | Éléments complémentaires |
| Quels sont les équipements et locaux (salles de cours/séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) mis à disposition du programme d'études? | salles de classes en nombre suffisant. Mais la bibliothèque n'est pas suffisamment dotée en manuels et en périodiques |                                                                                                |                          |
| De quelles ressources financières le programme d'études dispose-t-il?                                                                                                                                                               |                                                                                                                       |                                                                                                |                          |
| <b>Appréciation globale sur le standard : Salles de classes suffisantes en nombre. La bibliothèque est peu fournie en documents.</b>                                                                                                |                                                                                                                       |                                                                                                |                          |

## 6. Points forts du programme « droit maritime »

Le programme « DROIT MARITIME » enseigné à l'U.D.B, répond de manière générale aux critères pédagogiques retenus dans les programmes de références.

Le programme de l'U.D.B est fortement inspiré de celui enseigné à l'Université de Marseille III qui constitue une référence en la matière.

Le programme est constitué de matières fondamentales telles que le droit du transport international de marchandises et le droit portuaire qui sont la pierre angulaire du programme de « DROIT MARITIME ».

Toutefois, au-delà de ces enseignements classiques, le programme de l'UDB intègre des matières considérées comme étant « nouvelles », mais dont l'importance est reconnue par tous les spécialistes contemporains.

Il s'agit notamment du droit des pollutions marines, droit du littoral et de l'urbanisme, la sécurité et sûreté marine, le droit pénal de la mer....

Au demeurant, il s'agit d'un programme exhaustif et actualisé conforme aux préoccupations et besoins actuels du monde professionnel.

## **7. Points faibles du programme « droit maritime »**

Les experts ont remarqué que certains cours n'avaient pas de syllabus (ex : le cours de logistique et le cours dispensé par le Professeur SARR (les syllabus n'étaient pas joints au rapport).

Certaines unités d'enseignement ne bénéficient pas d'un volume horaire adéquat (le volume horaire octroyé est insuffisant pour permettre de dispenser convenablement les enseignements).

Le programme « DROIT MARITIME » souffre d'une insuffisance de la documentation, la bibliothèque de l'établissement manque de documents relatifs au Droit Maritime (traités, revues, ouvrages...).

Les experts ont noté qu'il n'existait pas un cours intitulé « contentieux maritime » alors que cette unité d'enseignement est considérée comme étant fondamentale, voire indispensable.

Aussi, les étudiants et les enseignants ont-ils été unanimes à demander l'intégration de cette matière dans le programme.

## **8. Appréciation générale du programme « droit maritime »**

Le programme « DROIT MARITIME » de l'UDB est un programme riche et diversifié.

Il intègre les matières fondamentales et celles qui sont considérées comme étant des excroissances du droit maritime classique, mais qui sont devenues des branches autonomes eu égard à leur importance (Droit de la pollution marine, droit pénal, droit du littoral etc...).

Toutefois, le programme gagnerait à être plus synthétique.

En effet, certains enseignements à caractère général devraient pouvoir, céder leur place à d'autre ayant un caractère professionnel.

Par exemple l'intégration d'un cours de « Contentieux Maritime » permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances sur les procédures de saisie, et les garanties maritimes.

En tout état de cause le programme tel qu'il est dispensé reste satisfaisant.

Il suffira juste de l'enrichir en vue de son amélioration.

A ce propos, les experts formulent les recommandations ci-après.

## **9. Recommandations à l'Université Dakar Bourguiba**

Les experts ont formulé les recommandations suivantes en vue de l'amélioration du programme « DROIT MARITIME » de l'UNIVERSITE DAKAR BOURGUIBA.

### **1. Recommandations d'ordre général**

- Prendre les mesures appropriées pour une plus forte implication des enseignants dans le processus de sélection des étudiants et dans la gestion des jurys d'examen ;
- Augmenter l'éclairage de certaines salles de cours ;
- Renforcer la documentation et la moderniser ;
- Se conformer aux textes du CAMES pour la présidence des jurys de soutenance et la direction des mémoires ;
- Instituer un cours de droit pénal général et procédure pénale au niveau de la licence.

### **2. Recommandations spécifiques au Programme**

- Revoir le contenu de certains éléments constitutifs (Droit Pénal de la mer) ;
- Introduction de certains enseignements : « statut des navires et gens de mer », « contentieux maritime » ;
- Revoir les syllabus de certains cours ;
- Augmenter le volume pour certaines matières fondamentales (droit maritime général, droit portuaire, droits des transports maritimes) ;
- Revoir le quantum horaire des enseignements se rapportant au Droit maritime ;
- Supprimer les enseignements dont le lien avec la formation n'est pas évident ;
- Acquérir des ouvrages sur le Droit maritime, le Droit des assurances, le Droit portuaire, le Droit international public comme privé et le Droit pénal ;
- Souscrire des abonnements aux Revues spécialisées en Droit maritime.

## **10.Recommandations à l'ANAQ**

Dans un environnement peu favorable à l'Institution d'un master en droit maritime (rareté de professionnels de la spécialité et d'enseignants qualifiés dans les matières), l'U.D.B s'est efforcée malgré tout d'ouvrir la filière avec les moyens du bord.

Certes il existe des points faibles (tels que l'insuffisance de prise en compte d'éléments constitutifs nécessaires à la formation, de la documentation et du quantum horaire pour certaines matières fondamentales), mais force est de constater et de reconnaître le mérite de l'U.D.B qui a institué le programme de droit maritime, dont les points forts sont les suivants :

- ❖ L'effort du respect des standards internationaux en la matière ;
- ❖ Le bon dosage entre professionnels et enseignants de métier dans l'encadrement des étudiants ;
- ❖ Le déroulement régulier des enseignements ;
- ❖ La correcte évaluation des étudiants.

Les experts après avoir examiné et évalué le programme droit maritime de l'U.D.B recommandent à l'ANAQ de procéder à un suivi régulier et séquentiel dudit programme et de veiller à la mise en œuvre effective des recommandations faites dans le présent rapport.

## **11.Proposition de Décision**

Après avoir reçu le rapport le Jeudi 18 Juin 2015, l'U.D.B a fait des observations qu'elle a transmises aux experts le 21 Juin 2015.

Il ressort de l'analyse desdites observations ce qui suit :

L'U.D.B a pris acte des critiques et recommandations faites par les experts dans le pré- rapport.

L'U.D.B s'est engagée à apporter les corrections nécessaires en vue de combler les lacunes notées dans les meilleurs délais.

**En conséquence, les experts recommandent l'accréditation du programme Droit Maritime de l'université Dakar Bourguiba.**

**Accréditation acceptée.**